



MAILLEZAIS

BALADE

1 Circuit motos / 1 Circuit mobs

RDV 14h30 Place du Champ de Foire

Les bénéfices seront reversés à « Un Hôpital Pour Les Enfants »

www.hopitalpourenfants.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION



L'inscription est obligatoire, l'envoyer avant le **23/07/2018**.
Convoi de 399 motos maxi. Véhicule à 3 roues maximum et 125cm³ minimum



Aucune inscription le jour même

MOTOS : Véhicules à 3 roues maxi – 125 cm³ mini.

MOBYLETTES : 50 cm³



Je viens à la balade uniquement : 4 € par casque

EN MOTO

EN MOBYLETTE

Je viens à la balade et aux concerts : 19 € par casque

EN MOTO

EN MOBYLETTE



Camping et Restauration sur place

Nom : Prénom :

Ville : Code Postal : ☎ :

Mail : Passager : Oui Non

Marque du véhicule Modèle :

Immatriculation : N° de Permis :

Compagnie d'assurance : N° de Contrat :

J'atteste par la présente de la conformité des renseignements ci-dessus et m'engage à respecter le code de la route durant l'évènement, Ainsi que les règles de sécurité mises en place par l'organisation (pas de burn, Wheeling, pas d'alcool...).

Je certifie que mon véhicule respecte les lois et normes en vigueur.

Fait à : le.....

Signature :

Contrôle inscription 14h30 et Départ à 16h00

infos sur www.coinfoireux.com

Merci de retourner ce document dûment complété signé (si l'impression est perso **n'oubliez pas de joindre le règlement signé**) et le paiement uniquement par chèque à l'ordre de « l'Association COIN FOIR'EUX ». avant **le lundi 23 juillet 2018** à l'une des deux adresses suivantes :

Mme BAJOUCO Suzanne ✉ susana.Bajouco4@orange.fr
6 Place du Champs de foire
85420 MAILLEZAIS ☎ 06.31.26.97.59

Mr RACAPÉ Yves ✉ yverac@hotmail.fr
39 Rue de l'Abbaye
85420 MAILLEZAIS ☎ 06.34.67.04.17

Un SMS ou un Mail vous confirmera la bonne réception de votre inscription.

Faites le plein Venez au Coin Foireux!



L'inscription ne sera pas validée si vos renseignements sont incomplets, s'ils ne sont pas lisibles, si ce bulletin et le règlement ne sont pas signés, si l'ordre du chèque est autre que COIN FOIR'EUX.



Merci de votre compréhension



RÈGLEMENT

L'association et ses organisateurs:

L'association « COIN FOIR'EUX » propose une sortie motos-mobylettes, les organisateurs Mme Bajouco Suzanne et Mr Racapé Yves (motos). Et Mr Sourisseau Olivier pour les mobs.

L'inscription :

Moto: Un parcours réservé aux motos de 125cm³ minimum et véhicules 3 roues maximum.

Mobylette: Un parcours réservé aux mobylettes 50 cm³.

Aucune inscription le jour même.

Possibilité de trouver le bulletin chez les concessionnaires motos aux alentours, (Fontenay le Comte, Niort, La Rochelle...) ou d'imprimer soit même le bulletin en format A4 sur www.coinfoireux.com. Les renseignements doivent être lisibles et complets. L'inscription et le règlement doivent être signés, accompagnés du paiement par chèque bancaire à l'ordre de « l'Association COIN FOIR'EUX » et par courrier uniquement.

Un SMS ou Mail sera envoyé aux participants pour confirmer la bonne réception.

La totalité des bénéfices de cette journée sera reversée à l'Association « UN HOPITAL POUR LES ENFANTS », plus d'infos sur www.hopitalpourenfants.fr

Assurance :

L'association COIN FOIR'EUX et leurs membres déclinent toute responsabilité de(s) dégât(s) matériel(s) et corporel(s) qui pourraient survenir durant la durée de la balade. Tout véhicule doit posséder sa propre assurance.

Avant et pendant le départ :

Rendez-vous 14h30 sur la Place du Champs de Foire à Maillezais ou un contrôle et un briefing auront lieu, un brassard vous sera remis. Départ 16h00, retour vers 18h00 avec accueil en musique avec le groupe Guérin's Band. Brioche et verre de l'amitié offerts à mi-parcours Buvette à l'arrivée.

Comportements durant la balade :

*Strictement interdit: burn, wheeling, rupture, alcool pendant toute la durée du parcours.

*Écouter les consignes de l'équipe qui sera là pour le bon déroulement du convoi.

*Chaque convoi sera encadré par des signaleurs porteurs d'un gilet jaune.

*Les participants conserveront leur place tout au long du parcours.

*Regarder régulièrement son rétro.

*Seuls les signaleurs sont autorisés à vous dépasser, veillez à les laisser passer.

*Respecter la distance de sécurité entre les motos.

*Contrôler sa vitesse.

*Rouler codes allumés.

*Respecter le code de la route.

*En cas de panne ou d'arrêt d'urgence seul un signaleur sécurise le motard en difficulté.

Et surtout prendre du **PLAISIR...**

Signature :